

Vingt arbres présentant un risque avéré de chute vont être enlevés à Vevey

Vingt arbres, situés sur des sites à fort passage, vont être abattus ces prochains jours en ville de Vevey. Agés ou malades, ils ont été diagnostiqués comme représentant un risque à court terme pour la population. Ils seront compensés en octobre par la plantation de nouveaux feuillus.

A la suite de la chute d'un arbre malade à la place de la Gare le 20 juin dernier faisant plusieurs blessés dont un grave, la Direction des Espaces publics a, en accord avec la Municipalité, multiplié les contrôles de son patrimoine arborisé.

Les arbres faisant déjà l'objet d'une surveillance particulière ont été auscultés en priorité. Parmi ces derniers, 20 présentent aujourd'hui un risque trop élevé d'effondrement. Il a été démontré que leur espérance de vie était brève et que leur dangerosité était avérée. Sont concernés : 10 platanes, 4 tilleuls, 3 micocouliers, 2 marronniers et 1 peuplier. Tous se trouvent à des endroits très fréquentés tels que le quai Perdonnet, le Jardin du Rivage ou le parc de l'Arabie. Durant la période actuelle des vacances scolaires, 4 tilleuls et 2 micocouliers seront enlevés dans les cours des collèges de Plan et des Crosets.

Le règlement communal de protection des arbres permet une dérogation au délai d'affichage public de 30 jours compte tenu de la nécessité d'intervenir rapidement. Toujours en accord avec le règlement, tous ces arbres seront remplacés en octobre.

En plus de ces abattages, la Direction des Espaces publics poursuit l'établissement du bilan de santé des 2'570 arbres recensés sur le territoire communal. Un rapport complet sera rendu à la Municipalité à la fin du mois de novembre.